

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS
PROVINCIAUX DU QUÉBEC
1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DE DIRECTION

TENU LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2014

Voici un compte rendu des faits saillants discutés lors du Conseil de direction tenu les 17 et 18 septembre 2014.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

SUJETS TRAITÉS PAR LE PRÉSIDENT, M. PIERRE VEILLEUX

- Ø Interventions sur projet pilote
- Ø Interventions médiatiques
- Ø Rapport - Firme Hatley
- Ø Projet de loi 3
- Ø Départ Mario Laprise
- Ø Rémunération globale et travaux de l'ISQ
- Ø Départ André Fortin
- Ø Rencontre - Ministre de la Sécurité publique
- Ø Rencontre avec le sous-ministre Martin Prud'homme
- Ø Présentation du Projet de loi 3 *versus* RRMSQ

Interventions sur projet pilote

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction du retour du Congrès fait au CPC, notamment au niveau du boycott des habillements de motoneigiste, des données statistiques que l'Association a demandées à l'employeur sur les absences en maladie reliées aux futures discussions du projet pilote de l'annexe « C-1 » et de la problématique des sorties annuelles de Fermont.

Interventions médiatiques

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'il a été sollicité pendant l'été pour diverses entrevues médiatiques sur des sujets comme les jours de maladie, le temps supplémentaire, les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement et les véhicules fournis aux officiers de la Sûreté du Québec.

Rapport - Firme Hatley

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction des rencontres politiques faites jusqu'à maintenant auprès du gouvernement et des autres partis. Il indique que la stratégie des rencontres politiques pour les directeurs devra être modulée dû au fait que, pour certaines régions, il y aurait beaucoup trop d'élus à rencontrer. M. Christian Lévesque propose de rencontrer les caucus régionaux lorsque ceux-ci seront formés.

Projet de loi 3

Le président, M. Pierre Veilleux, mentionne avoir suivi de près les discussions et l'évolution des moyens de pression des policiers municipaux au cours de l'été relativement au Projet de loi 3. De plus, M. Veilleux informe les membres du Conseil de direction que M. Denis Côté, président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, l'a contacté pour avoir copie de l'évaluation actuarielle du RRMSQ, afin de l'incorporer dans son mémoire qui devait être déposé à l'Assemblée nationale dans le cadre du Projet de loi 3. M. Veilleux ajoute qu'il a dû refuser de la lui transmettre, car il s'agit d'un document confidentiel du comité de retraite et que la partie employeur s'y était objectée.

Départ Mario Laprise

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'il a reçu, au début du mois d'août, un appel du DGA Luc Fillion pour lui annoncer le départ du directeur général, M. Mario Laprise, et, par le fait même, sa nomination à titre de directeur général intérimaire en attendant la nomination d'un nouveau Directeur général.

Rémunération globale et travaux de l'ISQ

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que plusieurs discussions ont eu lieu pendant le mois d'août avec le porte-parole de l'employeur, M. André Fortin, concernant les travaux de l'ISQ sur la rémunération globale. Plusieurs points furent convenus. Cependant, un point demeure encore en suspens, soit les primes d'inconvénient des sergents 1.

Départ André Fortin

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'il a reçu un appel vers la mi-août du DGA Marcel Savard à l'effet que le gouvernement avait décidé de nommer un nouveau porte-parole du côté de l'employeur et que, de ce fait, M. André Fortin serait appelé à occuper d'autres fonctions. Le nouveau porte-parole serait M. Claude Gravel, avocat spécialiste en relations de travail.

Rencontre - Ministre de la Sécurité publique

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'une rencontre s'est tenue avec M^{me} Lise Thériault le 12 septembre dernier. Il indique que la rencontre s'est bien déroulée et que plusieurs dossiers furent abordés, notamment le dossier de la prochaine négociation du contrat de travail et du régime de retraite, le dossier des enquêtes indépendantes, le dossier du partage des services policiers, le dossier du fonds des services policiers et le dossier de la carte policière.

Rencontre avec le sous-ministre Martin Prud'homme

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'une rencontre s'est tenue avec le sous-ministre, M. Martin Prud'homme, le 15 septembre dernier afin de discuter de la problématique de la Route 117 au niveau de la desserte SQ. Il ajoute que le nouveau porte-parole de l'employeur s'est joint au dîner pour être présenté officiellement.

Présentation du Projet de loi 3 *versus* RRMSQ

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'une présentation sera faite aux directeurs pendant le Conseil de direction sur les grands principes du Projet de loi 3 et des particularités du régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec. La présentation sera faite par M. André Graveline, actuaire-conseil de l'Association, car il semble y avoir un besoin de bien comprendre les principes afin de bien répondre aux divers questionnements des membres.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT À LA DISCIPLINE ET À LA DÉONTOLOGIE, M. JACQUES PAINCHAUD

- Ø Discipline
- Ø Comité de discipline 119 (2)
- Ø Déontologie
- Ø Mesures administratives
- Ø Loi sur la police
- Ø Griefs et Arbitrages
- Ø Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF)
- Ø Comité de Restructuration
- Ø Comité sur la problématique du stationnement au Quartier général de Montréal
- Ø Comité sur les risques liés à la conduite de véhicule (membre de la filature)
- Ø Fonds de soutien et de défense

Discipline

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 20 dossiers disciplinaires à l'étape d'enquête et 53 dossiers en attente d'audition.

Comité de discipline 119 (2)

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'une policière, ayant été reconnue coupable au criminel de fabrication de faux rapport, fut citée devant le Comité 119 (2). Le comité a reconnu l'existence de circonstances particulières justifiant une sanction autre que la destitution. Faisant suite à ces procédures, la policière fut mutée dans un autre district.

Déontologie

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 25 dossiers déontologiques à l'étape d'enquête et 33 dossiers en attente d'audition.

Mesures administratives

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il y a, au niveau provincial, 32 membres faisant l'objet de mesures administratives, dont 9 en relevé à demi-solde.

Loi sur la police

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il a accompagné M. Pierre Veilleux, président, ainsi que M^e Alain Rousseau, procureur de l'Association, lors d'une rencontre avec la ministre de la Sécurité publique le 12 septembre 2014. Lors de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés, notamment le dépôt d'un document de recherche concernant le délai relatif à la remise du rapport d'événement et/ou déclaration lors de protocoles ministériels (enquêtes indépendantes).

Griefs et Arbitrages

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe le Conseil de direction qu'il y a eu des rencontres avec l'inspecteur-chef Mario Smith, responsable de la direction des Normes professionnelles. Faisant suite à ces rencontres, trois (3) ententes sont intervenues relativement à des griefs soumis à l'arbitrage. D'autres rencontres et ententes sont à venir.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe le Conseil de direction qu'une décision arbitrale a été rendue concernant un grief de destitution visant une policière ayant eu des liens avec une personne alléguée de réputation criminelle et alléguée en conflit d'intérêts, n'ayant pas avisé son employeur de la situation. La décision arbitrale de 77 pages rejette le grief et confirme la destitution.

Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF)

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, coordonnateur de ce comité, mentionne que les entrevues se poursuivent auprès des policières et policiers ayant fait l'objet d'accident de travail sans absence lors d'usage de force. Une rencontre pour l'analyse des données est prévue en comité pour le 27 novembre prochain.

Comité de Restructuration

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, coordonnateur de ce comité avec M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, mentionne que les travaux du comité feront l'objet d'un rapport qui sera présenté au Conseil de direction du mois de décembre 2014.

De plus, dans le cadre du mandat concernant l'établissement d'un code d'éthique pour la structure syndicale, une rencontre entre M. Painchaud et M^e Marco Gaggino est prévue pour le 22 septembre 2014. Des réunions sont à fixer au cours de l'automne pour faire le suivi de tous ces dossiers.

Comité sur la problématique du stationnement au Quartier général de Montréal

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, coordonnateur de ce sous-comité, informe le Conseil de direction qu'une première rencontre de travail est prévue pour le 1^{er} octobre 2014 avec les membres qui composent ce comité, soit M. Alphonse Simard, directeur du Quartier général de Montréal, et les délégués syndicaux, M^{me} Isabelle Lavallée et M. Mathieu Boulianne.

Comité sur les risques liés à la conduite de véhicule (membre de la filature)

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, coordonnateur de ce sous-comité, informe le Conseil de direction qu'une rencontre aura lieu le 3 octobre 2014 avec M. Daniel Rolland, vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, ainsi qu'avec les directeurs syndicaux, MM. Alphonse Simard, Quartier général de Montréal, et Chrystian Leclerc, Quartier général de Québec. La rencontre consiste à établir un plan d'information et de sensibilisation sur les risques inhérents (impacts judiciaires et quasi judiciaires et santé-sécurité au travail) à la conduite d'un véhicule banalisé (filature). Une seconde rencontre sera fixée avec les délégués syndicaux de ces escouades pour valider et compléter la démarche. Une troisième rencontre sera à prévoir avec l'employeur pour discuter de sa collaboration à cette initiative. Par la suite, des séances d'information auront lieu auprès des membres visés afin de les informer et de les sensibiliser davantage concernant les risques inhérents à cette dimension du travail policier.

Fonds de soutien et de défense

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe le Conseil de direction qu'un comité *ad hoc* a été formé pour analyser une demande d'assistance judiciaire en lien avec des accusations criminelles d'entrave à la justice et fabrication de faux.

Également, dans un autre dossier impliquant deux membres ayant fait l'objet d'une enquête criminelle pour entrave à la justice en regard d'une enquête criminelle sur un autre policier, aucune accusation criminelle ne sera déposée contre ces deux policiers. Le comité *ad hoc* recommande le remboursement des frais d'assistance judiciaire, le tout confirmé unanimement en Conseil de direction.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX GRIEFS ET À LA FORMATION, M. CLAUDE BLAIS

- Ø Griefs en négociation
- Ø Arbitrages en cours
- Ø Interprétation du contrat de travail
- Ø Comité paritaire et conjoint
- Ø Sous-comité de Formation et de perfectionnement
- Ø Sous-comité des Griefs
- Ø Commission de Formation et de recherche

Griefs en négociation

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction qu'il a eu des discussions avec le Service des relations de travail à propos d'une série de griefs de remplacement temporaire de superviseurs de relève à Drummondville et qu'une entente a été signée au CPC le 10 septembre dernier pour régler ces griefs, de même que le Service des relations de travail a transmis un message aux bureaux d'administration des plates-formes pour leur indiquer qui doit être considéré pour ces remplacements.

Un directeur demande si les griefs de remplacement temporaire de PAHV d'autres unités ont été traités. M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, répond que non.

Arbitrages en cours

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, réfère les membres du Conseil de direction à la liste des arbitrages en cours de son département et mentionne que, depuis le dernier Conseil de direction, les griefs individuels de quatre membres intégrés de la MRC de Montcalm se sont ajoutés à la liste et que ces griefs contestent la période pour laquelle on leur a fait des offres de rachat.

Interprétation du contrat de travail

Un directeur explique qu'un membre a demandé avant l'affichage un congé non soumis au ratio et que le gestionnaire ne l'a pas autorisé au moment de l'affichage, mais qu'après l'affichage le gestionnaire a autorisé des congés de recherche de logement à un autre membre tout en refusant le congé du membre qui l'avait demandé avant l'affichage et demande quelle est la position de l'Association.

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, répond que la pratique à la Sûreté est d'accorder ces congés dans la mesure où ça ne génère pas de temps supplémentaire et que, si ces conditions sont réunies, nous devrions déposer un grief afin de protéger les droits du membre.

Un directeur explique qu'un membre de son district revient au travail après une absence maladie et qu'il était sur une relève de jour en application de l'annexe « C-2 ». Il dit qu'en le remplaçant sur son équipe de patrouille la Sûreté lui réclame deux jours de travail. Le directeur demande si cette application faite par la Sûreté est correcte.

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, répond que non, qu'il ne doit y avoir aucune récupération de journées de travail dans ces cas, car l'application d'un horaire de jour pour les membres absents pour maladie ou accident pour plus de 35 jours est faite seulement pour l'application du temps supplémentaire. M. Blais demande au directeur d'intervenir avec son chef de bureau d'administration et, si ce positionnement est maintenu, une intervention sera faite au Service des relations de travail.

Comité paritaire et conjoint

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a eu huit rencontres paritaires du Comité paritaire et conjoint. Il est mentionné que plusieurs ententes de règlements de griefs ont été signées au cours de ces rencontres.

Signatures d'ententes autres :

- Projet pilote horaire de 12 heures USG Estrie.
- Entente pour l'instauration d'un horaire de 12 heures pour l'équipe multi de Saint-Donat.
- Entente-cadre pour le règlement des griefs de tri sécuritaire.

- Entente visant la récupération des sommes versées en trop à la prime de relève (1,8 %).
- Entente pour la reconduction du projet récréotouristique de l'Estrie.
- Projet d'horaire de 12 heures pour une nouvelle USG à Baie-Comeau.

Sujets traités :

Reclassement d'emplois

- Toujours en attente des retours de la SQ.

Suivi du dossier ISQ

- Les travaux se poursuivent. Une réunion a eu lieu le 18 juin dernier avec les gens de l'ISQ.
- L'appel d'offres pour les firmes d'actuares a été envoyé aux firmes invitées.

Sous-comité de Formation et de perfectionnement

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a eu deux réunions du sous-comité depuis le dernier Conseil, soit les 16 avril et 3 juin 2014.

Parmi les sujets d'intérêts, il est mentionné que la Sûreté est en période de test du nouveau programme d'intégration du patrouilleur qui est d'une durée de deux semaines plutôt que trois.

Il est également mentionné que nous avons présenté nos recommandations en matière de formation dans les cas d'exposition aux liquides biologiques.

Finalement, les membres du Conseil de direction sont informés que la charte des heures excédentaires pour le bloc « C » en enquêtes est présentement en révision.

Sous-comité des Griefs

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction que le sous-comité s'est rencontré cinq fois depuis le dernier Conseil. Il mentionne que 48 griefs ont été inscrits à l'ordre du jour et que, de ce nombre, 13 ont été réglés à l'avantage des membres, 17 ont été retirés et 18 sont

toujours en suspens. Finalement, il est mentionné que des griefs de tous les départements y ont été traités.

Commission de Formation et de recherche

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction que la Commission s'est réunie une fois depuis le dernier Conseil, mais qu'aucun sujet d'intérêts pour le Conseil n'y a été traité.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET AUX RESSOURCES MATÉRIELLES, M. DANIEL ROLLAND

- Ø Arbitrages en cours
- Ø Comité d'Équipement
 - Coupures budgétaires
 - Nouvelle construction
 - Habit de motoneige
 - Col roulé
 - Équipement pour intervention à risque faible
 - Autres fiches d'enquêteurs
 - Rappel de véhicules (Rawdon)
 - Réduction du parc automobile
 - Manteau Filet 2
 - Dossard
- Ø PAPP
- Ø Certificat médical - Bulletin
- Ø Patrouille solitaire
- Ø Prix policiers
- Ø Interprétation du contrat de travail

Arbitrages en cours

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée des arbitrages suivants :

- **Grief - Congédiement**

Une décision arbitrale a été rendue par l'arbitre Denis Gagnon à l'avantage de l'employeur. Une requête en révision judiciaire sera entendue le 23 septembre 2014.

- **Grief - Congédiement**

L'audition du 4 novembre 2014 a été annulée, les prochaines dates dans ce dossier sont le 17 février et le 3 mars 2015.

- **Griefs - Non-assignation**

Ce dossier est traité à huis clos.

- **Grief - Coupure de salaire**

L'arbitre André Sylvestre a rendu une sentence le 21 août 2014 rejetant le grief. Dans sa décision, l'arbitre nous informe au paragraphe 122 qu'on doit faire la preuve de la pratique en rapport avec la doctrine établie. Il continue en disant, au paragraphe 124, que la liste des griefs ne permet pas d'établir une pratique sur les six années de ces griefs. L'arbitre conclut qu'il n'y a pas de pratique et c'est aussi pour cela qu'il ne s'ingère pas dans la validité des autres griefs.

Comité d'Équipement

- **Coupages budgétaires**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que le budget des Ressources matérielles pour l'année 2014-2015 est réduit de 3,6 millions. L'inspecteur-chef Ghislain Gervais prévoit aussi un déficit de près de 3 millions en plus des coupures.

- **Nouvelle construction**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'à la suite des coupures budgétaires aucune nouvelle construction ne sera faite avant 2018. Il n'y aura pas de budget avant 2017-2018 affecté à la construction de nouveaux postes.

- **Habit de motoneige**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que le responsable des Ressources matérielles, l'inspecteur-chef Ghislain Gervais, était irrité par la motion prise par les membres du Congrès concernant la patrouille en motoneige et

moto quad. M. Rolland fut informé aussi par ce dernier que les Ressources matérielles ne pourront habiller tout le monde pour l'hiver prochain. Les Ressources matérielles vont épurer les fiches d'approvisionnement afin de réduire le nombre de membres qui auront accès à l'approvisionnement.

- **Col roulé**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que le col roulé est en production et devrait être disponible sur les fiches pour le mois d'octobre. Ce produit, pour la première année, ne pourra pas être doublé.

- **Équipement pour intervention à risque faible**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que, selon l'information qu'il a reçue des Ressources matérielles, il y a présentement 440 enquêteurs formés et qu'il y a eu seulement 41 perquisitions répertoriées. Les Ressources matérielles feront la demande à la Grande fonction des Enquêtes d'épurer le nombre d'enquêteurs attirés aux frappes, sinon il n'y aura pas d'émission possible en raison des coûts.

- **Autres fiches d'enquêteurs**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'il y aura aussi réévaluation des fiches d'approvisionnement de chacun des types d'enquêteurs. Il y aura, pour chacun des bassins, évaluation de ce qu'ils ont besoin pour faire leur travail de façon sécuritaire.

- **Rappel de véhicules (Rawdon)**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'à la suite d'une demande des membres de Rawdon, il a fait une intervention auprès de la division du Transport afin que, lors d'un rappel de véhicule de patrouille ou banalisé, la conséquence du bris soit aussi expliquée de façon claire.

- **Réduction du parc automobile**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que les Ressources matérielles, par le biais des Transports, vont diminuer le nombre de véhicules banalisés. Présentement, il y a 1 100 véhicules marqués pour 1 700 banalisés. Le service des Transports veut aussi instaurer le même principe qu'à la GRC, soit un comptoir de distribution de clés. Ainsi, le véhicule est autorisé lorsque nécessaire et les véhicules sont accessibles à tous.

- **Manteau Filet 2**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'à la suite d'une demande d'un directeur, afin de rendre moins visibles les membres affectés sur un Filet 2, les Ressources matérielles ne se sont pas encore prononcées. M. Rolland va relancer l'inspecteur-chef Gervais lors du prochain comité d'Équipement.

- **Dossard**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'à la suite des demandes des directeurs syndicaux ayant des postes autoroutiers de reconsidérer le port du dossard, nous ne pouvons pas outrepasser la décision de la CSST. Toutefois, M. Rolland mentionne qu'il y a présentement du travail qui est fait afin de trouver une solution pour les motards ainsi que pour les patrouilles. Le but est de trouver une solution qui respecte la décision de la CSST et qui procure à nos membres un meilleur confort.

PAPP

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée, à la suite d'une intervention d'un directeur, de la procédure établie pour le PAPP.

Lors des discussions en comité, les parties ont retenu les points suivants :

- Voir à ce que la procédure soit bien comprise.

- S'assurer que les gestionnaires ont bien compris la procédure.
- Formation pour les gestionnaires.
- Faire un comité pour la gestion des évaluations problématiques.
- Procédure pour une évaluation problématique.

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée des étapes lorsqu'il y a une évaluation problématique :

§ Première étape : Le membre adresse, seul ou accompagné de son représentant de l'APPQ, ses préoccupations au gestionnaire impliqué dans la démarche.

§ Deuxième étape : Si la problématique n'est pas résolue à la première étape, l'APPQ, par l'entremise du vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, communique avec le chef du service du Développement des compétences. Ensemble, ils échangeront et conviendront de la démarche la plus appropriée en fonction de la situation en place. Ce processus n'en est pas un de révision administrative.

Un directeur intervient en disant qu'il y a eu dans son district des évaluations problématiques.

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, demande aux membres de l'assemblée de lui faire parvenir les évaluations problématiques de chacun des districts. M. Rolland fera parvenir aux directeurs la procédure lors d'une évaluation problématique.

Certificat médical – Bulletin

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que le formulaire 217-003 de la SQ n'est plus utilisé. Les parties ont convenu d'un document qui permet un consentement éclairé.

Le dossier sera finalisé au Comité paritaire et conjoint de septembre. Entre-temps, aucune demande pour communiquer avec le médecin traitant ne sera faite par le service de Santé et sécurité du travail de la SQ.

Patrouille solitaire

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que, lors du Congrès des délégués de 2014, deux délégués ont soulevé la problématique de la patrouille. M. Rolland demande aux directeurs de vérifier que la directive sur la patrouille solitaire est bien dans le programme de prévention de l'unité, d'identifier les postes qui sont délinquants et de faire aussi la vérification à l'effet que la directive soit appliquée lors de patrouille solitaire ainsi que de vérifier si les nouveaux membres sont sensibilisés à la situation. M. Rolland demande un retour dans les plus brefs délais.

Prix policiers

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, explique que, présentement, M. Gaétan Delisle s'est retiré de l'organisation des Prix policiers et qu'il semble que personne de son organisation ne veuille reprendre le collier. M. Rolland explique que ce n'est pas à l'APPQ de récupérer les tâches que M. Delisle accomplissait. Une rencontre est prévue avec le nouveau président de l'AMPMQ pour discuter de l'attribution des tâches et des commanditaires qui relevaient de M. Delisle.

Interprétation du contrat de travail

Un directeur demande, en vertu de la lettre d'entente pour l'annexe « C-1 », que le membre soit avisé lorsque la SQ fait une démarche de retour au travail. Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'il fera une intervention auprès de M. Richard Laliberté afin de le sensibiliser à cette demande.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES, M. LUC FOURNIER

- Ø Trousse - Fonds communs de placement et Flex
- Ø État des résultats
- Ø Présentation - Régime d'assurance collective
- Ø Site Web de l'APPQ et Portail d'assurance
- Ø Compte rendu - Enquête La Vigile

Trousse - Fonds communs de placement et Flex

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, fait un résumé des grandes lignes des fonds de placement. Il informe d'abord le Conseil de direction qu'en juin les fonds ont investi dans un fonds immobilier pour 20 M\$ dont 10 M\$ proviennent d'obligations et 10 M\$ en actions, afin de se protéger de la hausse des taux d'intérêt pour ce qui est des obligations et d'une correction boursière pour ce qui est des actions.

Les rendements bruts sont de 8,12 % depuis le début de l'année pour le Fonds équilibré et de 8,28 % pour le Fonds de croissance.

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, présente ensuite une trousse de promotion mise en place par Banque nationale Assurance et qui servira aux inductions, aux cours de préretraite et aux rencontres concernant le Flex. Il s'agit d'une trousse qui résume bien les différents rapports financiers pour une bonne planification à la retraite.

État des résultats

L'état des résultats est présenté au Conseil de direction et il y a peu d'écarts entre les postes budgétaires. Les prévisions sont respectées à 1,5 % des objectifs et un léger surplus s'en dégage.

Présentation - Régime d'assurance collective

Assurance-vie de base

Résultats d'expérience estimatifs du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014	La Capitale
1. Primes participantes	1 637 494 \$
2. Sinistres imputés à l'expérience	1 354 367 \$
3. Frais de services, nets d'intérêt	141 384 \$
Surplus (1 - 2 - 3)	<u>141 742 \$</u>

Assurances maladie et dentaire

Résultats d'expérience estimés du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

	Soins hospitaliers et médicaux (\$)	Soins dentaires (\$)	Total (\$)
Cotisations	8 737 400	2 004 800	10 742 200
Intérêts	36 400	8 300	44 700
Réclamations, variations des réserves, taxes et frais directs	(8 971 000)	(2 087 700)	(11 058 700)
Surplus (déficit) d'expérience			
– en \$	(197 200)	(74 600)	(271 800)
– en %	(2,3)	(3,7)	(2,5)

Une présentation a lieu sur la possibilité que l'Association s'assure sur le risque de réclamations de plus de 100 000 \$. Le tableau qui suit démontre bien les coûts supplémentaires reliés à ce type de couverture.

Parmi les six assureurs sollicités, seule La Capitale a soumissionné pour l'assurance en excédent de perte par assuré seulement :

Seuil	Réclamations médicaments en excédent*	Coût**	En % des cotisations annuelles***
35 000 \$	209 300 \$	501 200 \$	2,87 % (3,90 %)
50 000 \$	110 400 \$	324 300 \$	1,86 % (3,20 %)
75 000 \$	42 000 \$	265 400 \$	1,52 % (2,60 %)
100 000 \$	17 000 \$	176 900 \$	1,01 % (1,85 %)

* Basé sur les réclamations réelles en 2013 pour l'APPQ.

** Basé sur la cotisation annuelle à partir du 1^{er} juillet 2014.

*** Résultats de nos simulations entre parenthèses.

Décision du Conseil de direction

Création d'une réserve additionnelle afin de financer les réclamations en excédent d'un seuil déterminé en fonction des cotisations.

Aon Hewitt propose d'aller de l'avant avec un seuil de 110 % des cotisations annuelles. Avec ce seuil, l'augmentation des cotisations liées à l'expérience sera limitée à 10 % plus les frais.

Selon les résultats de simulations, la réserve initiale serait de 0,6 % des cotisations des membres.

Plan de communication 2014-2015

Objectifs :

- Sensibiliser les participants au coût du régime.
- Encourager une utilisation optimale du régime.

- Accroître la compréhension des aspects clés du régime, y compris les ajustements aux cotisations.

Messages clés :

En tant que participant au régime, vous pouvez influencer les coûts futurs du régime, puisqu'ils sont principalement reliés aux réclamations.

Les réclamations pour les médicaments et les services paramédicaux représentent une part très importante des coûts du régime.

Il revient à chaque participant d'être un consommateur averti et un utilisateur responsable.

Livrable	Description
Modifications aux sommaires du régime	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du contenu selon les modifications apportées au régime • Comprend la rédaction et la mise en page, au besoin • Même format qu'actuellement
Lettre personnalisée	<ul style="list-style-type: none"> • 1 page • Ne comprend pas les frais de mise en enveloppe et de poste
Bulletins/articles	<ul style="list-style-type: none"> • 1-2 pages • Comprend la rédaction et la mise en page • 2 bulletins/articles (novembre et juin)
Vidéos	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéos n° 1 et n° 3 : 1 minute • Vidéo n° 2 (survol du régime) : 2 minutes • Comprend la rédaction, la scénarisation, la révision technique, le montage et la mise en ligne

Coûts estimatifs pour 2014-2015

<ul style="list-style-type: none"> • Modifications aux sommaires du régime • Une lettre personnalisée • Deux bulletins/articles • Trois vidéos 	Total : 32 000 \$ à 36 000 \$
--	-------------------------------

Site Web de l'APPQ et Portail d'assurance

Le nouveau site Web est en lien avec la sécurité du portail d'assurance. Le site Web est prêt à être déployé depuis août 2014, mais il faudrait deux modes de sécurité pour y accéder : l'une pour le Web et l'autre pour le portail d'assurance. M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, a donc décidé de reporter le tout au 17 novembre puisque le portail d'assurance sera déployé directement sur le site Web avec une seule étape de sécurité.

Compte rendu - Enquête La Vigile

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, informe les membres du Conseil de direction qu'il a débuté une enquête sur la qualité des soins prodigués par la maison de thérapie La Vigile à la suite de la démission du directeur clinique, du superviseur clinique et de l'infirmière. Plusieurs démissionnaires ont été rencontrés afin de connaître les raisons et les motivations de chacun. Un rapport est soumis au Conseil de direction afin que celui-ci puisse prendre une décision en décembre sur le contrat liant l'assurance de l'APPQ et la maison de thérapie. Nous avons appris en juillet que la responsable de la thérapie du pardon et conseillère spirituelle a quitté La Vigile. Cette dernière était au centre du litige avec les intervenants démissionnaires. Il nous reste à rencontrer trois témoins et le Président du conseil d'administration de La Vigile ainsi que le responsable de la nouvelle équipe clinique mise en place. Un dernier compte rendu sera présenté en décembre prochain.



Claude Blais
Vice-président aux Griefs et à la formation

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET
POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

CB/sl